

ANNEXE

EXERCICES PRATIQUES

Mai 2018

Direction Générale des Finances Publiques

DR/DDFiP de XX - site de XX

Réalisation d'un exercice de confinement (N°1) - mise en protection d'un bâtiment

Le projet

Dans le cadre de la prévention des actes terroristes et de la mise en pratique des mesures collectives de protection des personnels de la DGFIP, réaliser un premier exercice de confinement adapté, cohérent, sans danger pour les personnels mais suffisamment réaliste et concret pour que les agents acquièrent les bons réflexes.

Une cellule de direction d'exercice (direx) sera constituée afin de préparer la mise en situation des agents, de l'exécuter et d'en retirer les enseignements.

Le secteur sûreté peut intervenir en appui de l'exercice et de sa préparation.

Information des agents

Une information préalable sur la réaction à une attaque armée sera faite aux personnels à partir du guide DGFIP ad hoc « **Vigilance attentats : les bons réflexes - Guide de bonnes pratiques à destination des agents de la DGFIP** ».

Le but à atteindre

Réagir à une information relative à l'imminence d'une menace extérieure, déclencher l'alerte spécifique appropriée et fermer au plus vite les locaux en confinant toutes les personnes présentes (personnels, usagers et prestataires). Les auteurs de la menace potentielle ne doivent pas entrer dans le site. Les personnes présentes ne doivent pas être vues par le ou les auteurs de l'attaque, sinon, elles seront considérées comme victimes et réunies en salle de debriefing.

Si les agresseurs parviennent à entrer dans le bâtiment, ils essayeront alors de rentrer dans toutes les pièces en tentant d'ouvrir toutes les portes, sans les forcer. Si les personnes confinées sont visibles, l'information leur sera communiquée immédiatement et elles seront considérées comme victimes.

L'exercice est réussi si aucun auteur n'est entré dans le site et si tous les agents ont reçu l'information sur la conduite à tenir dans un délai bref à compter de l'appel initial des « forces de l'ordre ». Ce temps de réaction sera quantifié.

Qui participe ?

- Tous les agents du bâtiment concerné, présents ce jour-là sur leur lieu de travail.
- Toutes les personnes (usagers et prestataires...) présentes dans le bâtiment pour une raison quelconque (réunion, entretien, mission, rendez-vous, formation...).

Les dates et heures

1. Idéalement en activité normale du bâtiment, hors période de vacances ou journée particulière.
2. Idéalement en fin de matinée, de sorte à pouvoir effectuer le débriefing à l'issue de l'exercice.
3. Les personnels seront à nouveau avisés le matin de l'exercice mais pas de l'horaire.

Les facteurs incontournables à prendre en compte

Arrêt de l'activité opérationnelle et sur quelle durée :

- téléphones, informatique,
- entrées et sorties de véhicules,
- entrées et sorties des personnels, des prestataires, des usagers,
- interruption des réunions en cours, etc.

Les différents points à vérifier au préalable

- Comment confine-t-on les agents non voyants et à mobilité réduite ? sont-ils tous connus, identifiés et localisés ?
- Comment s'assurer que tout le monde a bien obéi à l'injonction de confinement ?
- Comment peut-on s'organiser pour éviter la panique ? Rôle des « faux terroristes » très clairement identifiés et dont le message est nettement perçu de tous.
- Quels sont les lieux connus des agents pour pouvoir se confiner utilement et efficacement ?
- Avaient-ils été repérés au préalable ?
- Quelles consignes succinctes doit-on leur donner ?

Les moyens humains disponibles ou nécessaires

- L'équipe de direction du site, le délégué départemental à la sûreté et l'agent de prévention : rôle à définir précisément pour chacun des acteurs dans la direction de l'exercice (direx).
- L'équipe des observateurs : neutres, discrets, si possible peu connus, mais ayant une bonne connaissance du sujet abordé et de la problématique sécuritaire et terroriste.
- Les personnels des services techniques et logistiques pour simuler l'agression.
- Le médecin de prévention peut être invité à participer.

Les contacts préalables à prendre

Opérationnels : Commissariat de police ou gendarmerie territorialement compétent.

Internes : Le secteur sûreté immobilière – bureau SPiB-2C.

Déroulé de l'exercice

1 - Script

Le (jour de l'exercice) à XX heures (heure de début de l'exercice donnée par l'organisateur), le gestionnaire de site / l'accueil reçoit un appel téléphonique mentionnant la poursuite dans le quartier d'un individu soupçonné d'être armé (plusieurs options peuvent être envisagées pour tester la chaîne d'information en sens descendant et remontant selon le point de réception de l'appel).

Entre 3 à 5 minutes plus tard, plusieurs individus : auteurs clairement identifiés, porteurs d'un gilet jaune marqué en évidence « **EXERCICE DE CONFINEMENT – AGRESSEUR** » se présente devant la porte d'entrée principale du site et essaye de pénétrer dans celui-ci. Ils contournent ensuite le bâtiment et essayent d'entrer par tous les accès. Ils circulent à pas rapides mais sans courir et identifient chaque personne vue de lui (coup de sifflet ou signal lumineux). Les personnes ainsi visées doivent se rendre au lieu prévu de regroupement des victimes (chaque personne vue est considérée comme ayant été touchée par un tir). Chaque porte est testée, chaque zone est visitée.

Si les auteurs sont parvenus à entrer dans le site, ils parcourent tout le site en testant toutes les portes.

L'exercice est terminé lorsque toutes les entrées du bâtiment ont été testées par les auteurs.

2 - Observateurs

Les observateurs sont porteurs d'un gilet de sécurité marqué en évidence « **OBSERVATEUR** ». Ils suivent les auteurs et se répartissent dans les divers étages sans interagir avec les personnes présentes si ce n'est pour indiquer aux agents qu'ils doivent se rendre en salle de débriefing.

Fin de l'exercice

Les organisateurs signalent par mégaphone (ou tout autre moyen pré-défini) la fin de l'exercice « FIN D'EXERCICE » et invitent les agents à se réunir en salle de débriefing. Les observateurs rejoignent eux aussi ce lieu.

Comment s'assure-t-on que les lieux sont à nouveau rendus disponibles ?

Un premier débriefing Immédiat est réalisé par la direx avec l'équipe opérationnelle engagée et les agents.

Mutualisation des procédures et des améliorations à apporter suite aux difficultés rencontrées

- A posteriori pour tous les agents : questionnaire ou réunion, message de leur ressenti au DDS ou à l'AP.
- À titre pédagogique : réécriture d'une procédure (sécurité, gestion des risques, etc.).
- Au profit des autres directions ou services : Codir, réunion des délégués à la sûreté, mutualisation sur wiFip, article sur Ulysse.

Direction Générale des Finances Publiques

DR/DDFiP de XX - site de XX

Réalisation d'un exercice de confinement (N°2)

Le projet	<p>Dans le cadre de la prévention des actes terroristes et de la mise en pratique des mesures collectives de protection des agents de la DGFIP, réaliser un second exercice de confinement adapté, cohérent, sans danger pour les personnels mais suffisamment réaliste et concret pour que les agents acquièrent les bons réflexes.</p> <p>Une cellule de direction d'exercice (direx) sera constituée afin de préparer la mise en situation des agents, de l'exécuter et d'en retirer les enseignements.</p> <p>Le secteur sûreté peut intervenir en appui de l'exercice et de sa préparation.</p>
Information des agents	<p>Une information préalable sur la réaction à une attaque armée sera faite aux agents à partir du guide DGFIP ad hoc « Vigilance attentats : les bons réflexes - Guide de bonnes pratiques à destination des agents de la DGFIP ».</p>
Le but à atteindre	<p>Détecter une attaque armée par intrusion dans un des bâtiments d'un site, déclencher l'alerte spécifique appropriée et sécuriser au mieux et au plus vite les locaux en confinant toutes les personnes présentes (agents, usagers et prestataires). Aucune des personnes présentes ne doit croiser les auteurs de l'attaque ni être à leur vue. En cas contraire, ils seront considérés comme victimes et invités à aller en salle de débriefing. Les auteurs tenteront de rentrer dans tous les locaux en essayant d'ouvrir toutes les portes, sans les forcer. Toute pièce ou service fermé/barricadé, est considéré comme sécurisé et l'exercice comme réussi. Si les personnes confinées sont audibles ou visibles, l'information leur sera communiquée immédiatement et les personnes seront considérées comme victimes.</p> <p>L'exercice est réussi si chaque personne présente est enfermée dans un lieu inaccessible aux auteurs (bureau/pièce fermé à clef ou barricadé, service fermé à clef ou barricadé) et que personne n'est visible ou audible.</p>
Qui participe ?	<ul style="list-style-type: none">■ Tous les agents du bâtiment concerné, présents ce jour-là sur leur lieu de travail.■ Toutes les personnes (usagers et prestataires...) présentes dans le bâtiment pour une raison quelconque (réunion, entretien, mission, rendez-vous, formation...).
Les dates et heures	<ol style="list-style-type: none">1. Idéalement en activité normale du bâtiment, hors période de vacances ou journée particulière.2. Idéalement en milieu de matinée (vers 10 H 30) ou en début d'après-midi (à partir de 14 H 00).3. Les agents seront avisés à nouveau le matin de l'exercice mais pas de l'horaire.
Les facteurs incontournables à prendre en compte	<p>Arrêt de l'activité opérationnelle et sur quelle durée :</p> <ul style="list-style-type: none">■ téléphones, informatique,■ entrées et sorties de véhicules,■ entrées et sorties des personnels, des prestataires, des usagers,■ interruption des réunions en cours, etc.
Les différents points à vérifier au préalable	<ul style="list-style-type: none">■ Comment confine-t-on les agents non voyants et à mobilité réduite ? sont-ils tous connus, identifiés et localisés ?■ Comment s'assurer que tout le monde a bien obéi à l'injonction de confinement ?■ Comment peut-on s'organiser pour éviter la panique ? Rôle des « faux terroristes » très clairement identifiés et dont le message est nettement perçu de tous.■ Quels sont les lieux connus des agents pour pouvoir se confiner utilement et efficacement ?■ Avaient-ils été repérés au préalable ?■ Quelles consignes succinctes doit-on leur donner ?

Les moyens humains disponibles ou nécessaires

- L'équipe de direction du site, le délégué départemental à la sûreté et l'agent de prévention : rôle à définir précisément pour chacun des acteurs dans la direction de l'exercice (direx).
- L'équipe des observateurs : neutres, discrets, si possible peu connus, mais ayant une bonne connaissance du sujet abordé et de la problématique sécuritaire et terroriste.
- Les personnels des services techniques et logistiques pour simuler l'agression.
- Le médecin de prévention peut être invité à participer.

Les contacts préalables à prendre

Opérationnels : Commissariat de police ou gendarmerie territorialement compétent.

Internes : Le secteur sûreté immobilière – bureau SPiB-2C.

Déroulé de l'exercice

1 - Script

Le (jour de l'exercice) à XX heures (heure de début de l'exercice donnée par l'organisateur), plusieurs individus : auteurs clairement identifiés, porteurs d'un gilet jaune marqué en évidence « **EXERCICE DE CONFINEMENT – AGRESSEUR** » entre dans le hall du bâtiment choisi, muni d'un porte-voix (mégaphone) et lance le message suivant, qu'il répète trois fois : « EXERCICE DE CONFINEMENT – EXERCICE DE CONFINEMENT – EXERCICE DE CONFINEMENT ». Cette phrase sera répétée par les auteurs à chaque entrée dans une nouvelle zone et autant de fois que nécessaire à la parfaite information des personnes présentes dans le bâtiment.

Ils se déplacent dans le bâtiment, à pas rapides mais sans courir et identifient chaque personne croisée ou vue à qui il est remis une pastille de couleur ou un carton rouge. Elles sont déclarées neutralisées et doivent se rendre au lieu prévu de regroupement des victimes pour le débriefing.

Chaque porte est testée, chaque zone est visitée. L'exercice est terminé lorsque tout le bâtiment a été parcouru par les auteurs.

2 - Observateurs

Les observateurs sont porteurs d'un gilet de sécurité marqué en évidence « **OBSERVATEUR** ». Ils suivent les auteurs et se répartissent dans les divers étages sans interagir avec les personnes présentes si ce n'est pour inviter les « victimes » à se rendre dans la salle de débriefing.

Fin de l'exercice

Les organisateurs signalent par mégaphone la fin de l'exercice « FIN D'EXERCICE » et invitent tous les participants à se réunir en salle de débriefing. Les observateurs rejoignent eux aussi ce lieu.

Comment s'assure-t-on que les lieux sont à nouveau rendus disponibles ?

Un premier débriefing Immédiat est réalisé par la direx avec l'équipe opérationnelle engagée et les agents.

Mutualisation des procédures et des améliorations à apporter suite aux difficultés rencontrées

- A posteriori pour tous les agents : questionnaire ou réunion, message de leur ressenti au DDS ou à l'AP.
- À titre pédagogique : réécriture d'une procédure (sécurité, gestion des risques, etc.).
- Au profit des autres directions ou services : Codir, réunion des délégués à la sûreté, mutualisation sur wiFip, article sur Ulysse.

EXERCICE DE CONFINEMENT

AGRESSEUR

EXERCICE

OBSERVATEUR